ÉTAT DE SANTÉ DES PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Spécification des champs et du format du fichier CSV

Présenté par le Secrétariat du Conseil du trésor

Version 3.0 - Janvier 2021



Table des matières

| 1 5 | SPÉCIFICATIONS DES CHAMPS | | |
|-----|------------------------------------|-----------------------------|--|
| 2 5 | 2 SPÉCIFICATIONS DU FICHIER CSV | | |
| | SPÉCIFICATIONS DES DONNÉES | | |
| | PRÉCISIONS SUR LES CHAMPS | | |
| 4.1 | STATUT DU PROJET | 4 | |
| 4.2 | COMMENTAIRES DE L'ORGANISME | 4 | |
| 4.3 | Dernière mise à jour | 4 | |
| 4.4 | Date autorisation | Erreur ! Signet non défini. | |
| | PRÉCISIONS SUR LES CHAMPS CALCULÉS | | |
| 5.1 | INDICE DE COÛT | 5 | |
| 5.2 | INDICE D'ÉCHÉANCE | 5 | |
| 5.2 | INDICES DE COÛTS ET D'ÉCHÉANCE | 5 | |

1 Spécifications des champs

| CHAMPS | TYPE | DESCRIPTION | |
|---------------------------------------|----------------|--|--|
| Code_du_projet | Numérique | Numéro séquentiel unique généré automatiquement par le système SIGRI. | |
| Nom_du_projet | Alphanumérique | Nom significatif et unique du projet fourni par l'organisme public. | |
| Organisme | Texte | Nom de l'organisme public. | |
| Portefeuille | Texte | Nom du portefeuille auquel appartient le projet. | |
| Numero_assignation_du_projet | Alphanumérique | Numéro d'identification assignée par les organismes publics. | |
| Description | Texte | Description sommaire du projet fournie par l'organisme public | |
| Portee | Texte | La portée est alignée sur les besoins, priorités, objectifs, orientations stratégiques ou obligations de l'organisation et établie de manière à produire un résultat unique porteur de valeur pour l'organisation. | |
| Projet_cible | Texte | Indicateur précisant si le projet est ciblé (oui ou non). | |
| Statut | Texte | Présente la situation du projet. | |
| Derniere_mise_a_jour | Date | Date de la dernière publication du projet. | |
| Date_debut | Date | Date de début de la réalisation du projet. | |
| Date_de_fin_estimee | Date | Date de fin estimée par l'organisme public à laquelle la réalisation du projet est prévue être complétée. | |
| Nombre_de_jours_suspendus | Numérique | Nombre de jours entre la date de suspension et la date de reprise du projet. Le nombre de jours est cumulatif s'il y a plus d'une suspension pour le projet. | |
| Explication_des_suspensions_du_projet | Texte | L'organisme public décrit ici les motifs justifiant la dernière suspension en cours du projet. | |
| Cout_autorise | Numérique | Dernier budget autorisé pour la réalisation du projet. | |
| Date_de_fin_autorisee | Date | Date de fin prévue de la réalisation lors du dernier budget autorisé. | |
| Montant_reel_depense | Numérique | Montant réel dépensé à la date de la revue de projet sur laquelle repose l'état de projet. | |
| Cout_estime | Numérique | Montant estimé par l'organisme pour l'ensemble de la réalisation du projet. | |
| Avancement_du_projet | Numérique | Pourcentage d'avancement du projet, inscrit par l'organisme public à la dernière date de mise à jour. | |
| Cote_de_cout | Texte | Couleur de l'indice de coût selon la variation entre les coûts estimés et les coûts autorisés. | |
| Indice_de_cout | Numérique | Variation en pourcentage entre les coûts estimés et les coûts autorisés. | |

| CHAMPS | TYPE | DESCRIPTION | |
|-------------------|-----------|--|--|
| Cote_echeancier | Texte | Couleur de l'indice d'échéancier selon la variation entre l'échéancier estimé et l'échéancier autorisé pour la réalisation du projet. | |
| Indice_echeancier | Numérique | Variation en pourcentage entre l'échéancier estimé et l'échéancier autorisé pour la réalisation du projet. | |
| Commentaires | Texte | Permet à l'organisme public d'expliquer les écarts observés (coûts et échéancier), de même qu'inscrire toute précision jugée pertinente. | |

2 Spécifications du fichier CSV

- La virgule («, ») est utilisée comme séparateur de champs.
- Les guillemets anglais (« " ») sont utilisés comme délimiteur de chaînes de caractères.
- Les dates sont au format « aaaa-mm-jj ».
- Les nombres sont sans séparateur de milliers et utilisent la virgule («, ») comme séparateur décimal.

3 Spécifications des données

Tous les coûts sont en millions de dollars.

4 Précisions sur les champs

4.1 Statut du projet

| Actif | Le projet est en cours de réalisation. |
|----------|---|
| Suspendu | Le projet est temporairement arrêté et il est en attente de décision. |

4.2 Commentaires de l'organisme

Les commentaires de l'organisme peuvent présenter 'un des choix suivants, et ce, en plus d'un commentaire supplémentaire de l'organisme public. Ce dernier doit expliquer les écarts observés et son statut s'il est à « Suspendu ».

Ajouter la liste des commentaires possibles pour l'organisme.

4.3 Dernière mise à jour

C'est la date de la dernière publication de l'état de santé du projet par l'organisme. La publication d'un état de projet doit se faire par l'organisme public

- 1 °au moins mensuellement pour les projets qui répondent à l'un ou plusieurs des critères suivants :
 - a) Un projet désigné d'intérêt gouvernemental par le Conseil du trésor en vertu de l'article 30;
 - b) Un projet pour lequel une autorisation a été accordée par le Conseil du trésor en vertu de l'article 32;

c) Un projet pour lequel le Conseil du trésor requiert un tel suivi;

2° annuellement pour tous les autres.(Réf. Art. 42 des Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles.)

4.4 Coût autorisé, date de fin autorisée

Si le projet est non ciblé, l'autorisation a été octroyé par l'organisme public. Si le projet est ciblé, l'autorisation a été octroyé par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Références : Art. 31 et 31 des Règles relatives à la planification et à la gestion des resssources informationnelles.

5 Précisions sur les champs calculés

5.1 Indice de coût

La valeur présentée est un pourcentage avec une précision d'une décimale, calculé automatiquement selon la formule suivante.

Formule pour le calcul de l'indice de coût d'un projet actif :

5.2 Indice d'échéance

La valeur présentée est un pourcentage avec une précision d'une décimale, calculée automatiquement selon la formule suivante.

Formule pour le calcul de l'indice d'échéancier d'un projet actif :

5.3 Indices de coût et d'échéancier

| Indices | | | |
|---------------------|----------|-------------------|---------|
| Indice de coût | < = 10 % | >= 10 % et < 30 % | >= 30 % |
| Indice d'échéancier | < 10 % | >= 10 et< 30 % | >= 30 % |